

COMMUNE
DE
MONTPENSIER
63 240

DÉLIBÉRATION N° DCN 20230216_11
(1) DU CONSEIL MUNICIPAL
(1) DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU COMITÉ
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice 10
Nombre de membres présents .. 8
Nombre de suffrages exprimés .. 7
VOTES : Contre 0 Pour 7
Date de convocation : ..

Séance du 16 février 2023 à 19 heures

L(2) e Conseil municipal réuni... sous la présidence de Mme Bernadette FRANCES délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M. Olivier David DESPAX (3), après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)
Résultats reportés		<u>69347,43</u>	<u>26797,50</u>		<u>26797,50</u>	<u>69347,43</u>
Opérations de l'exercice	<u>253718,52</u>	<u>301676,15</u>	<u>232226,72</u>	<u>323473,55</u>	<u>485945,24</u>	<u>625149,70</u>
TOTAUX	<u>253718,52</u>	<u>371023,62</u>	<u>259024,22</u>	<u>323473,55</u>	<u>512742,76</u>	<u>694697,17</u>
Résultats de clôture		<u>117305,10</u>		<u>64449,33</u>		<u>181754,43</u>
Restes à réaliser			<u>27378,90</u>	<u>173914,00</u>	<u>27378,90</u>	<u>173914,00</u>
TOTAUX CUMULÉS	<u>253718,52</u>	<u>371023,62</u>	<u>532813,22</u>	<u>497447,55</u>	<u>786531,74</u>	<u>868471,17</u>
RÉSULTATS DÉFINITIFS		<u>117305,10</u>	<u>35365,61</u>			<u>81939,63</u>

COMPTE ANNEXE POUR

Résultats reportés							
Opérations de l'exercice							
TOTAUX							
Résultats de clôture							
Restes à réaliser							
TOTAUX CUMULÉS							
RÉSULTATS DÉFINITIFS							

Envoyé en préfecture le 27/02/2023
Reçu en préfecture le 27/02/2023
Publié le 01/03/2023
ID : 063-216302406-20230216-DCM20230216_11-DE

(1) Rayer les mentions inutiles.
(2) Conseil municipal, commission administrative ou comité.
(3) Maire ou Président.
(4) Les « dépenses » et les « recettes » doivent être inscrites sur les lignes « opérations de l'exercice » et « restes à réaliser ».
Les « déficits » et les « excédents » doivent être inscrits sur les lignes « résultats reportés », « résultats de clôture » et « résultats définitifs ».



COMPTE ANNEXE POUR

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DÉPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DÉPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DÉPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS						
RÉSULTATS DÉFINITIFS						

COMPTE ANNEXE POUR

Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS						
RÉSULTATS DÉFINITIFS						

- 2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- 5°

Ont signé au registre des délibérations : MM. David DESPAX, Amandine LOPEZ, Corinne AYGLON, Damien PETIT, Jean-Louis TIXIERA, Fabiana CHANTE, Claudine HUÉVET, Benjamin FAUVES



Pour expédition conforme,
 Le Président,